

LA PROMOTION COMMERCIALE—LE RAPPORT
ENTRE LE COÛT ET LES VENTES

Motion n° 202—**M. Broadbent**:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude sur la politique de promotion commerciale du ministère de l'Industrie et du Commerce, indiquant un rapport de 12:1 entre le coût et les ventes, comme l'a mentionné M. P. Schutte, chef de la Division des foires commerciales à l'étranger au Ministère.

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce tient à faire savoir au député que les documents et les rapports qui contiennent les renseignements demandés sont des documents de travail internes. Des sociétés privées les fournissent au ministère à la condition qu'il les tiendra secrets et ne les fera servir qu'à son propre usage. Rendre ces renseignements publics serait commettre un abus de confiance et il nous serait difficile d'obtenir d'autres données à l'avenir. Vu ce qui précède, le ministre demande au député de bien vouloir retirer sa motion.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, je ne puis accepter l'affirmation portant que diffuser ces renseignements constituerait un abus de confiance. Je refuse donc d'accepter cette réponse et demande que la motion soit reportée à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

LES COALITIONS—LA QUININE—LA CORRESPONDANCE AMÉRICAINE

Motion n° 205—**M. Saltzman**:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance, de tous les mémoires, etc., fournis au ministère de la Consommation et des Corporations par le ministère de la Justice des États-Unis en ce qui concerne la lutte contre les coalitions, et plus précisément les sociétés internationales de produits pharmaceutiques et le prix de la quinine.

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, les documents demandés dans cette motion sont des documents confidentiels échangés entre deux gouvernements, dont la publication nuirait à l'utilité de ces échanges de correspondance. J'espère que le député consentira à retirer sa motion.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je ne crois pas qu'il y consentira, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Macdonald: Renvoi à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: La motion est reportée à l'ordre du jour.

[M. l'Orateur.]

L'INDUSTRIE TEXTILE AU CANADA

Motion n° 217—**M. Skoberg**:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'expert qu'a fait la *Gherzi Textile Organization* sur l'industrie textile au Canada pour le compte du ministère de l'Industrie et du Commerce pendant l'année financière 1966-1967 et dont il est fait mention dans la réponse à la question n° 1323 de la dernière session.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Réservée.

M. l'Orateur: Réservée.

L'ÉTUDE SUR LES RELATIONS PUBLIQUES

Motion n° 228—**M. Skoberg**:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'expert rédigé par la *Public Industrial Relations Limited*, comportant une étude sur les relations publiques entreprise pour le ministère du Travail pendant l'année financière 1968-1969, et mentionnée dans la réponse à la question n° 1323 de la dernière session.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Réservée.

M. l'Orateur: Réservée.

LES PRÊTS DE LA COMMISSION D'AIDE
À LA RÉADAPTATION

Motion n° 259—**Mme MacInnis**:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production d'une copie de la liste des 77 sociétés que reçoivent des prêts de la Commission d'aide à la réadaptation, et dont il est fait mention dans la réponse à la question n° 2490 posée au cours de la dernière session.

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce informe le député que la Commission d'aide à la réadaptation a toujours eu pour règle de ne pas révéler les noms des emprunteurs. Cette politique est identique à celle que suivent les prêteurs à terme dans le secteur privé. Il prie donc l'honorable représentant de retirer sa motion.

Mme MacInnis: Monsieur l'Orateur, comme nos contribuables fournissent les fonds destinés à cette Commission, ils ont sans doute le droit de savoir où vont les prêts. La motion pourrait-elle être reportée à l'ordre du jour?

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

LE CAHIER D'ÉTUDES DE LA DIRECTION DE
L'ÉCONOMIE DU CRTG

Motion n° 271—**M. Rose**:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie des études rédigées par la Direction de l'économie du Conseil de la